

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 mai 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice.

D'après une étude récente, publiée en France par la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), la crise sanitaire du Covid-19, avec ses nombreuses conséquences sur la santé mentale, a provoqué une augmentation des pratiques sectaires. Dans le même contexte, l'étude avance la possibilité que les effets réels de la crise pourraient être plus graves et dramatiques que ce qui est actuellement mesuré.

En Belgique, la faiblesse des services de renseignement et une concentration renforcée sur la lutte contre le terrorisme au détriment d'un focus poussé sur le mouvement sectaire, laisse la place à un regain d'activité de cette liberté de culte, constitutionnellement ancrée et reconnue comme un droit fondamental. La collecte d'informations et la formulation d'avis sur le phénomène des organisations sectaires, nuisibles à la société belge est une des missions du centre CIAOSN, qui est en échange constant avec la Sûreté de l'Etat dont les priorités ont changées entretemps et qui n'enquête plus sur les mouvements sectaires.

C'est dans ce contexte, que j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice :

- Est-ce qu'au Luxembourg il existe des mécanismes de surveillance afin de contrôler l'afflux de membres aux sectes ? Si oui, lesquels ?
- Combien de sectes actives se trouvent et agissent sur le territoire national et combien de membres ces sectes comptent-elles ?
- Madame la Ministre a-t-elle connaissance d'une augmentation du nombre de membres des organisations sectaires pendant la crise sanitaire du Covid-19 ?

- Existent-ils des services de renseignements et de collecte d'informations spécialisés à cette forme de culte ?
- Madame la Ministre a-t-elle connaissance de personnes qui ont été forcées à entrer dans une organisation sectaire ?
- Le mouvement conspirationniste d'extrême droite « Qanon » est-il représenté au Luxembourg ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Cécile Hemmen
Députée